

Martine Shindo

Psychologue
clinicienne

LES ETUDES DE PSYCHOLOGIE ET LES PSYCHOLOGUES EN ITALIE

Tout d'abord, quelques rappels historiques :

En 1904, en Italie, un système de santé a été mis en place. Ce système était proche de la loi française de 1838. (Pour rappel, la loi de 1838, dite « loi des aliénés », est une loi promulguée sous le règne du roi Louis Philippe qui traitait des institutions et de la prise en charge des malades mentaux. Cette loi est restée presque complètement valide jusqu'en 1990...) La loi de 1904 confiait l'essentiel du pouvoir à la police et à la magistrature. Cela s'est rigidifié sous le régime fasciste de 1920 à 1943.

Une réforme très importante a eu lieu en 1978, sous l'influence de Franco Basaglia (1924-1980) et l'école de Trieste, avec le vote de la loi n°180. Cette loi était incluse dans un dispositif législatif plus large, visant à une réforme sanitaire générale. La loi 180 est devenue définitive en 1999. Avant la loi 180, les institutions psychiatriques italiennes étaient dirigées pour la plupart par des congrégations catholiques dans des établissements asilaires. Il en était de même en France, bien que gérées par l'État. Tony Lainé en France s'est inspiré de l'expérience italienne, la sectorisation française menée dans les années 70 a mis

l'accent aussi sur l'extrahospitalier. Dans les années 1960, Franco Basaglia a organisé à Trieste et à Gorizia des « communautés thérapeutiques » qui défendaient le droit des personnes psychiatisées. Franco Basaglia a été médecin en 1949 puis psychiatre en 1961 à la clinique des maladies mentales de Padoue. Il a dirigé ensuite l'hôpital psychiatrique de Gorizia puis celui de Trieste. En 1973, c'est la naissance de la psychiatrie démocratique, mouvement qui s'étend à toute l'Italie et devient un mouvement social liant les forces politiques et syndicales.

L'école de Trieste était composée de psychiatres militants qui voulaient développer une idéologie générale. L'idée était de supprimer les hôpitaux psychiatriques au profit de soins extrahospitaliers, pour mieux respecter les libertés individuelles des patients qui étaient enfermés et exclus de la société dans les hôpitaux psychiatriques. On a créé des unités de 15 lits, les « services de diagnostic et de traitement » dans les hôpitaux généraux, pour les malades aigus. Les autres patients devaient être dirigés vers des structures intermédiaires et des dispensaires spécialisés, du type de nos centres médicopsychologiques. Malheureusement, de nombreuses

martine

en Italie



casterman

liennes n'ont pas suivi, et n'ont pas créé les institutions légères nécessaires. On a sous-estimé le nombre de malades qui nécessitait une hospitalisation et les unités d'aigus étaient trop médicalisées dans les hôpitaux. On a vu alors des institutions privées se créer ; elles étaient difficiles à contrôler et ne respectaient pas les buts et les idées de la réforme. De nombreux malades mentaux se sont retrouvés en prison et beaucoup d'autres ont été abandonnés.

En Italie, l'inscription à l'ordre des psychologues est obligatoire. Beaucoup d'universités sont privées, et on peut étudier la psychologie en université publique à Rome et à Bologne. À l'université, on trouve un large champ d'enseignements possibles, on peut y suivre des orientations très différentes. La psychanalyse est encore moins valorisée qu'en France.

www.unibo.it/it université de Bo-

logne

www.uniroma1.it université de Rome
Pour être psychothérapeute, il faut aller dans des écoles privées où l'on trouve toutes les orientations ; le temps des études est de 4 années. Le coût d'une année d'études avec l'analyse personnelle et une supervision obligatoire revient à 3600-4000 euros l'année. Finalement, pour être officiellement « psychothérapeute », il faut donc faire 5 années d'études pour être psychologue clinicien, plus 4 années d'école de psychothérapeute.

Les instituts/écoles de psychothérapie (Istituti/scuole di psicoterapia) : ce sont des écoles ou des instituts privés qui ont obtenu du « Ministero dell'Università e della Ricerca » la reconnaissance pour la mise en place de cursus de spécialisation en psychologie appliquée et psychothérapie. La condition minimale est la détention du Diplôme de Laurea (DL) de 5 années d'études en psychologie dans l'ancienne législation ou, suite à la réforme universitaire de 1999, d'une « Laurea Specialistica » (LS) en psychologie jusqu'en 2006. Le nouveau Laurea Magistrale équivaut à un diplôme de Master, 120 ects crédits.

Le nom Laurea provient de Laureato, qui signifie littéralement « couronné de laurier ». Les étudiants italiens portent une couronne de laurier juste après la cérémonie de remise des diplômes officiels et lors de la soirée de remise des di-

plômes.

Il est en outre nécessaire d'avoir obtenu l'examen d'État qui permet d'exercer la profession de psychologue (section A du tableau de l'Ordre professionnel) ; les titulaires d'un diplôme étranger en psychologie peuvent également être admis à condition qu'ils soient déjà autorisés à exercer la profession de psychologue dans le pays où le diplôme a été délivré, et que le diplôme en question soit d'un niveau équivalent à celui des diplômes italiens déjà cités.

Les cursus mis en place par ces instituts/écoles ont pour objectif de délivrer aux inscrits une formation professionnelle adaptée pour exercer l'activité de psychothérapie, selon une orientation méthodologique et théorique reconnue dans le milieu scientifique national et international. Ils durent 4 ans et prévoient un total de 1600 heures (en dehors du temps consacré à l'étude personnelle) partagées entre enseignement théorique et formation pratique. L'examen final prévoit normalement la soutenance d'un mémoire. Un diplôme autorisant à exercer la profession de psychothérapeute est délivré après l'obtention de l'examen final. Pour travailler en Italie, il y a bien sûr, avec la réforme européenne L.M.D, l'équivalence entre nos diplômes. Il faut également avoir exercé dans le pays d'origine européen pendant trois années en tant que psychologue. Mais pour

être psychothérapeute, les études additionnelles italiennes sont nécessaires.

Il y a peu de postes dans les institutions, plutôt situés en psychiatrie, en centres médico-psychologiques, et il y en a moins dans les hôpitaux, dans les services « M.C.O. ». La psychologie est reconnue au niveau des enfants. De nombreuses actions d'information et de prévention sont mises en place dans les établissements scolaires.

Beaucoup de psychologues exercent en libéral. De nombreux psychologues qui n'ont pas trouvé de travail en tant que psychologues exercent comme travailleur social ou éducateur spécialisé. En Italie, il y a encore une relation d'aide importante dans la famille, ce qui fait qu'on consulte moins qu'en France. De ce fait, l'État s'est dégagé de la prise en charge psychologique de ses sujets.